

SECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Carrefour 1 :

Rôle des expositions

Ce rôle est :

- moins net et moins direct que d'autres actions ;
- moins complet, surtout si l'exposition ne sert pas de base à d'autres productions et à une animation plus poussée ;
- il ne se situe pas au même plan. Formateur au niveau de la culture générale personnelle de l'utilisateur plutôt qu'à celui du bon usage des bibliothèques. Ce qui en fait une activité essentiellement lecture publique et plus nécessaire en section jeunesse qu'en section adulte (ne pas négliger le parti que les enseignants peuvent, s'ils le désirent, tirer des expositions de bibliothèques).

Côté positif des expositions :

- éventuelle participation active des lecteurs : très généralisé en section jeunesse, celle-ci est moins répandue en section adulte. Certains bibliothécaires n'aiment guère le recours au bénévolat et redoutent le bricolage de mauvaise qualité. Toutefois des exemples positifs dans ce domaine (bibliothèque municipale de Saintes, bibliothèque SNCF Marseille) semblent assez convaincants ;
- incitation à la production de divers documents qui sans le prétexte des expositions risqueraient d'être remises sine die.

Côté négatif des expositions :

Si la réussite, l'impact sur le public laissent à désirer, le temps et l'argent dépensés auraient probablement pu être mieux employés à d'autres fins.

Il existe plusieurs types d'expositions dont le rôle formateur est nul ou douteux :

- celles qui « garnissent les murs »
- celles qui sont trop « hagiographiques »
- celles qui sont trop conformistes
- celles qui sont involontairement erronées
- celles qui le sont volontairement (expositions « abusives » qui, quel que soit le thème traité ne le traitent que pour mettre en valeur une certaine idéologie ; ceci ne veut pas dire pour autant qu'il convient de proscrire à tout prix les expositions « orientées » mais un minimum d'honnêteté intellectuelle est tout de même indispensable).

A l'inverse, l'exposition enrichissante sera :

- prétexte à recherche documentaire
- instrument du développement du sens critique
- appelée à remettre en cause les idées reçues
- exempte d'erreurs et de distorsions.

De toute manière l'exposition reste la moins animée des animations et demande des compléments :

- manifestations diverses en liaison avec elle
- documents d'accompagnement.

LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Leurs raisons d'être :

Une certaine demande formulée ou informulée de la part du public actuel sensibilisé à diverses questions par les mass media et la prolongation de l'âge de la scolarité obligatoire, mais qui a rarement l'occasion d'approfondir les connaissances superficielles qui sont le plus souvent les siennes.

Leur intérêt :

Primordial par rapport aux expositions mêmes car ils sont destinés à leur survivre et à enrichir de manière valable le fonds de la bibliothèque. Une remarque importante : si ceux-ci ne sont pas soumis au dépôt légal, la mention de date de la réalisation ne doit pas être omise.

Les types de documents :

1) Les bibliographies

Constituent les documents d'accompagnement les plus répandus en bibliothèque. Ils comportent la bibliographie proprement dite et souvent plusieurs éléments annexes.

Aspect matériel

- nécessité d'une présentation agréable et claire ;
- illustrations en couverture, à l'intérieur ; mieux : à l'extérieur et à l'intérieur ;
- format de préférence maniable ; le 21 × 29,5 est trop grand. Bien qu'il permette une certaine variété dans la présentation des illustrations, il vaut mieux choisir le demi-format ;
- caractères diversifiés pour les notices avec une séparation très nette entre ceux utilisés pour la description de l'ouvrage et ceux adoptés pour son commentaire.

Contenu

- La bibliographie sera toujours sélective. Si l'exposition est propre à une bibliothèque, celle-ci ne retiendra généralement que les livres de son fonds avec mention de leur cote. Ceci oblige parfois à des acquisitions, toujours à la conservation des documents mentionnés dans le fascicule bibliographique. La sélection tiendra compte de la diversité des points de vue et de celle des niveaux.
- La bibliographie sera généralement commentée ; une exception, toutefois, est souvent faite lorsqu'il s'agit de textes littéraires.

Pour retenir l'attention, l'exposition ne peut se permettre les textes explicatifs trop longs. C'est pourquoi un assez grand nombre de renseignements complémentaires se trouveront inclus dans les documents d'accompagnement et principalement dans le fascicule bibliographique. Ces éléments annexes, variables selon les thèmes sont simultanément ou à tour de rôle les suivants :

- Préface - introduction
- Discographie
- Filmographie
- Icônographie
- Chronologie
- Biographie
- Arbres généalogiques
- Cartes et plans
- Tableaux comparatifs
- Tableaux synoptiques
- Adresses utiles
- Définition des termes
- Poèmes
- Liste de personnages
- Liste de périodiques consacrés au thème
- Liste d'éditeurs ou de collections spécialisées
- Indications sans rapport direct avec le sujet : adresse, numéro de téléphone, horaire, plan, conditions d'inscription à la bibliothèque.

2) Les catalogues

Ils sont susceptibles de recueillir la plupart des éléments annexes énumérés ci-dessus pour la bibliographie. Si les deux documents coexistent, il y a lieu de prévoir une répartition entre les deux types de fascicule. Toutefois la tendance de la muséographie actuelle exclut de plus en plus le recours au catalogue naguère obligatoire. Le catalogue, en fait, s'avère surtout utile pour des raisons juridiques : il permet la mention des sources iconographiques et évite ainsi une surcharge inesthétique de l'exposition.

3) Les dossiers de presse

La réalisation en suppose :

- l'accès à de nombreux périodiques
- un thème lié à une actualité immédiate ou à un anniversaire.

Dans les autres cas la recherche risque de se révéler trop longue. Il y a lieu de rappeler aussi que les dossiers de presse sont inutiles lorsqu'il existe des revues et magazines totalement consacrés au sujet. Mais, dans les autres cas, il constitue un excellent intermédiaire entre l'exposition et le livre, il facilite la diversification des points de vue.

Aspect matériel

Il est souhaitable de disposer d'un bon photocopieur, soit pour ne pas détériorer le périodique, soit pour pouvoir disposer les articles d'une manière plus harmonieuse. Un appareil permettant l'agrandissement de certains caractères aura parfois son intérêt.

La disposition sera meilleure si l'on maintient l'équilibre entre textes et illustrations. Si les articles sont peu illustrés, il sera assez facile d'ajouter quelques photographies.

L'ordre de présentation des documents sera chronologique ou systématique mais doit, de toute manière, apparaître clairement aux yeux du lecteur. Les références de titres et de dates du périodique sont à rappeler sur tous les articles.

4) Les montages audio-visuels

Différentes techniques sont utilisables mais la plus fréquente est celle du diaporama, plus rarement celle de la vidéo.

Le montage doit-il ou non « doubler » totalement l'exposition ? Il semblerait que, sur la question, les avis soient partagés et que l'option soit surtout prise en fonction du public auquel s'adresse le document. Pour les jeunes, un effet didactique renforcé sera peut-être recherché, pour les adultes, il paraîtra sans doute préférable d'attirer l'attention sur des aspects particuliers ou des thèmes voisins de celui présenté dans l'exposition. Par rapport à cette dernière, le caractère le plus spécifique du montage est son apport auditif qui permettra donc :

- l'illustration musicale du sujet
- l'introduction de poèmes (plus facilement écoutés que lus)
- la perception de certaines nuances grâce à l'expressivité des voix.

En ce qui concerne l'aspect visuel, le montage offre aussi une particularité : il est capable, si besoin est, de faire intervenir la notion de temps au moyen d'une projection plus ou moins accélérée.

Remarque : les montages peuvent parfaitement remplacer les expositions mais ils comportent deux inconvénients. Assez courts (environ 15 minutes), leur impact risque d'être plus limité ; la technicité qu'ils exigent et, d'ailleurs de ce fait, les frais qu'ils entraînent les mettent hors de portée pour certaines bibliothèques. Néanmoins, les réponses données à un récent questionnaire du groupe Ile-de-France les fait apparaître comme assez fréquemment employés.

5) Autres types de documents

L'imagination fertile des bibliothécaires ne manquera pas de leur en suggérer. En attendant, il ne serait peut-être pas mauvais de retenir, pour un public d'adolescents, l'idée de dossiers pédagogiques (la Bibliothèque municipale de Mulhouse a quelques expériences en ce domaine) appelés à prolonger l'intérêt d'une exposition en attirant l'attention sur les diverses facettes que tout thème retenu est susceptible de présenter.

Conclusion

La pratique des expositions tend à se généraliser dans les bibliothèques (du moins en lecture publique) mais nombre de bibliothécaires, qu'ils aient ou non une expérience en ce domaine, doutent encore de son rôle formateur et informateur. Puisqu'il n'est pas question de revenir en arrière, que les « médiathèques » de demain seront appelées à accueillir des supports de plus en plus nombreux et à devenir des lieux d'animation permanente, une réflexion s'impose dès maintenant au niveau des expositions, de leur présentation mais surtout de leurs thèmes. Il importe de ne pas les considérer comme des attractions publicitaires et éphémères mais comme l'occasion :

- d'enrichissement des fonds
- de productions soigneusement élaborées.

Ainsi ces manifestations prendront-elles un caractère durable et réellement utile à l'approfondissement des connaissances du public.

Germaine Frigot.